

FORMATION

Bienvenue en SCOP et SCIC



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les points clés de fonctionnement spécifiques à sa coopérative,
- Appréhender le principe de double qualité salarié-associé en SCOP ou en SCIC et ses implications.

THÈMES ABORDÉS

Durant la formation, les stagiaires aborderont les différents points suivants :

- Les principes de l'Economie Sociale et Solidaire et de la coopération,
- La définition d'une SCOP / SCIC,
- La lecture des statuts spécifiques de sa propre coopérative,
- Les modalités de souscription au capital en SCOP/ SCIC,
- La répartition du résultat en SCOP ou en SCIC.

Public visé

Associés, futurs associés et/ou salariés des différentes coopératives (SCOP/SCIC) régionales, et porteurs de projets coopératifs.
De 4 à 12 personnes par session.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

Lieu

Adapté selon la situation géographique

Durée

7 heures sur 1 journée

Tarif

-250 €/ stagiaire sur une formation inter-entreprises.
-Toute formation « intra-entreprise » sera étudiée au cas par cas.

Modalités pédagogiques

Animation :

Interactive et fondée sur une double expérience, celle des coopérateurs, celle du formateur.

Supports :

Remise de supports pédagogiques détaillés.

Évaluation :

Travaux individuels et en groupe : exercices pratiques.

Formateur

Formation animée par un ou une de nos consultant.es.

Accessibilité

Tout est mis en œuvre pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques seront systématiquement questionnés avant toute formation.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée dans un délai maximum de 10 jours.



FORMATION

Bienvenue en SCOP et SCIC



PROGRAMME

JOUR 1

- **Temps d'interconnaissance** et de découverte des autres SCOP/SCIC et coopérateurs présents.
- **Présentation de l'Economie Sociale et Solidaire**, de l'histoire et la raison d'être des coopératives, présentation du mouvement coopératif.
- **Présentation des 4 principes coopératifs :**
 - La spécificité de la double qualité "Associé-Salarié",
 - La gestion désintéressée,
 - La gestion démocratique,
 - L'impartageabilité des réserves.
- **Présentation du rôle d'un associé :**
 - Comment devenir associé ?
 - Droits et devoirs des associés,
 - La perte de qualité d'associé et le remboursement du capital social.

Taux de satisfaction des participants à nos formations

88%

Taux de satisfaction sur la qualité de nos formateurs

87%

